ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Politique budgétaire

Question au Gouvernement n° 607

Texte de la question

POLITIQUE BUDGÉTAIRE

Mme la présidente . La parole est à M. Thierry Benoit.

M. Thierry Benoit . Le groupe Horizons & indépendants souhaite interroger le gouvernement sur les déclarations récentes de certains ministres au sujet de la suppression de l'abattement fiscal de 10 % pour les retraités et de la création d'une taxe locale en remplacement de la taxe d'habitation. Ces déclarations envoient des messages contradictoires et sèment la confusion chez les Français. Elles sont contraires à la position du président de la République et des gouvernements successifs depuis plusieurs années selon lesquels il n'y aura pas d'augmentation d'impôts, pas de taxes nouvelles. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR. – M. Mathieu Lefèvre applaudit également.)*

Première question : quelles mesures d'économie le gouvernement propose-t-il dans le cadre de réformes structurelles ? La France a un fonctionnement coûteux ; il faut donc le réformer. Autorités administratives, agences de l'État, hauts conseils, délégués interministériels, collectivités territoriales : si l'on veut que les Français acceptent des mesures de rigueur, l'exemple doit venir d'en haut.

M. Xavier Breton . Très bien !

M. Thierry Benoit . D'où ma seconde question : quelles mesures le gouvernement entend-il prendre pour réformer le fonctionnement de l'État ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes HOR et DR.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l’économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

M. Éric Lombard, *ministre de l’économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique .* Je veux vous rassurer. Dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour 2026, le premier ministre nous a demandé d'utiliser une méthode, celle du dialogue. Mes collègues Catherine Vautrin et François Rebsamen sont engagés dans ce dialogue, la première d'ores et déjà avec les partenaires sociaux, le second le 6 mai prochain, avec les représentants des collectivités locales. Au niveau de l'État, nous dialoguons également avec l'ensemble des parties prenantes.

M. Sylvain Berrios . Et les parlementaires ?

M. Éric Lombard, *ministre .* Nous sommes à la fin du mois d'avril 2025 et ce dialogue se déroulera jusqu'au mois de juillet. Comme il l'a annoncé, le premier ministre rendra alors ses arbitrages. Aucune décision n'est prise à ce stade. Je peux toutefois vous rappeler le cadre dans lequel nous travaillons avec ma collègue Amélie de

Montchalin. Il est très simple : pas de nouveaux impôts.

Mme Anne-Laure Blin . Droit dans les yeux !

M. Éric Lombard, *ministre .* Notre objectif de désendetter la nation et de faire passer le déficit au-dessous de 3 % du PIB en 2029, nous l'atteindrons grâce à la maîtrise de la dépense publique dans ses trois composantes : les collectivités locales, la sécurité sociale et l'État. Et nous l'atteindrons en respectant les engagements que vous avez rappelés à juste titre. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EPR et Dem.)*

Mme la présidente . La parole est à M. Thierry Benoit.

M. Thierry Benoit . Je vous entends, monsieur le ministre, mais je le répète : si, j'en suis convaincu, nos concitoyens ont compris la situation de nos finances publiques, les mesures de rigueur nécessaires ne seront acceptées qu'à la condition que l'exemple vienne d'en haut – je sais que vous en êtes conscient, monsieur le premier ministre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe HOR et sur plusieurs bancs du groupe DR.)*

Données clés

Auteur : M. Thierry Benoit
Circonscription : Ille-et-Vilaine (6e circonscription) - Horizons & Indépendants
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 607
Rubrique : Politique économique
Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 avril 2025
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 avril 2025